

Un(e) animateur·trice sur le temps de pause méridienne (F/H) Accueil de loisirs

Date de parution de l'offre
Jeudi 27 juin

Emploi permanent à temps non-complet - Adjoint d'animation (catégorie C).

Missions principales :

Sous la responsabilité de la Directrice de l'accueil de loisirs et de son adjointe, en lien avec la référente de la restauration scolaire, vous encadrez les enfants lors de la pause méridienne :

- Accueillir les enfants inscrits et vérifier les pointages
- Proposer des animations et/ou encadrer les repas, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Transmettre les informations (direction, enseignants, parents, collègues, etc.)

Formations et expériences requises

- **BAFA ou équivalent apprécié**
- Rigueur et ponctualité
- Techniques d'animation et d'encadrement
- Connaissances de la réglementation en vigueur
- Techniques d'observation et d'écoute
- Techniques de régulation et de résolution de conflits
- Connaissances des protocoles de soins en cas d'incident, d'accident et/ou d'enfant ayant une pathologie (PAI, handicap, etc.)

Infos pratiques

Conditions particulières d'exercice :

- Temps non-complet annualisé : 6h hebdomadaire, de 11h30 à 13h30 (sauf mercredi et vacances scolaires)
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, participation mutuelle et prévoyance, CNAS

Poste à pourvoir le 02/09/2024.

Contact

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV) à :

Monsieur le Maire
Service recrutement
42 bis, Rue Victor Hugo
95480 PIERRELAYE
Adresse mail : srh@ville-pierrelaye.fr

Documents

[Fiche de poste | animateur pause méridienne](#)